

Objectifs :

Etre capable d'acquérir les connaissances nécessaires au transport de matières dangereuses, sur l'ensemble du territoire des pays signataires des accords ADR conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD du 29 mai 2009 (annexe I, § 4).

Modalités et niveau de la formation :

Présentiel en langue française

Public concerné / prérequis :

Tout conducteur maîtrisant la lecture et l'écriture en langue française

Prérequis:

- Tout conducteur assurant le transport de marchandises dangereuses en national ou en international pour les classes : 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8, 9, (sauf les classes 1 et 7), conditionnées en colis, en vrac solide benne ou conteneur, en citerne fixe ou démontable = à 1000 litres, en conteneur citerne = à 3000 litres
- Depuis le 1er Janvier 2007, les conducteurs de véhicules, dont le PMA est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, doivent également suivre une formation initiale de base.

Durée, effectifs :

21 heures et 20 stagiaires

Qualification des intervenants :

Stage animé par un formateur habilité, et répondant au Cahier des Charges ministériel. Formateur compétent pour former le public concerné.

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur

Kit incendie

Supports power point

Vidéo

Livret stagiaire

Programme :

Les déroulés pédagogiques sont disponibles sur demande ou sur notre site internet :
www.ducos-fabien-formation.fr

Modalités d'évaluation des acquis :

Obtention du certificat ADR, attestant de la réussite au test final (minimum requis 70%).

Certificat valable 5 ans

Sanction visée :

Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Module BASE

Attestation de formation à la conduite de véhicules transportant des matières dangereuses - Certificat ADR Formation de base, en cas de réussite à l'examen.

Documents remis :

Attestation de formation et Certification de réalisation

Délai d'accès et modalité d'inscription à la formation :

Formateur expérimenté

Un test de positionnement et/ou entretien vous sera demandé.

Equivalences, Passerelles et débouchés :

Recherche libre : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Agrément :

Sous l'agrément AFTRAL DEVP 1241076 A

Formateurs qualifiés et expérimentés

Taux de réussite à la formation à retrouver sur :

<https://ducos-fabien-formation.fr/>

Horaires de la formation :

Lundi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h / Les autres jours 8h – 12h / 13h30 – 16h30

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins de l'activité

Lieu : En fonction de la formation possibilité sur nos 2 sites :

Mont de Marsan ou Parentis en Born

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

L'organisme est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Amandine DELZON référent handicap ou handicap@ducos-fabien-formation.fr

Tarif :

Contactez DUCOS FABIEN FORMATION pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, vérification des prérequis et du positionnement.

Prix indicatif : 680,40 TTC

Pour tout renseignement tarifaire ou de financement merci de nous contacter.

Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Module BASE

Organisme assujettie à la TVA

Numéro de déclaration d'activité : 75400131340

Contact :

<https://ducos-fabien-formation.fr/>

Pour toute demande vous pouvez contacter notre agence :

Par téléphone **05 58 06 15 07** ou par mail contact@ducos-fabien-formation.fr